



Collectif des Enseignants Stagiaires de Bretagne  
[ces.bretagne@gmail.com](mailto:ces.bretagne@gmail.com)

Le 10 octobre 2010

Rectorat de Rennes  
96 rue d'Antrain  
35500 Rennes

**URGENT**

Objet : A l'attention de Monsieur le recteur  
Appel au maintien des conditions de travail des enseignants stagiaires du second degré

Monsieur le recteur de l'académie de Rennes

Celui-ci n'a toujours pas de tuteur, malgré l'intervention d'un inspecteur venu assurer qu'il était « le dernier de l'académie dans ce cas ». Cette autre s'est vue affectée sur deux établissements distants de plusieurs dizaines de kilomètres, la contraignant à un difficile exercice d'équilibriste... Ils sont professeurs stagiaires, et ont découvert leurs postes à la rentrée. Pour beaucoup, ils vivent des situations difficiles.

On a, c'est vrai, vite fait de voir en l'exception la règle. Ces cas, rétorquera-t-on, ne sont que des exceptions. Face à ces quelques situations malheureuses, statistiquement inévitables, se tiendrait une majorité silencieuse profitant de conditions d'enseignement satisfaisantes. Pourtant nous avons tous pu constater par nos divers contacts et réunions entre stagiaires qu'elles ne le sont nulle part.

Après quatre ans, cinq ans, souvent plus, dans des études exigeantes avec le rêve de ce beau projet d'aider des enfants à devenir des Hommes, un concours particulièrement difficile, toujours cette même envie d'investir notre énergie, la rentrée tant attendue arrive. Nous rêvions d'enseigner ; nous voici réduits à vaguement bricoler...

Car comment faire autre chose de ses cours qu'un vague bricolage, quand pour toute formation, on vous a promis quelques jeudis, quelques séminaires, saupoudrage hâtif qui ne remplacera jamais un vrai apprentissage du métier mais privera seulement les stagiaires de cette seule journée à leur disposition pour préparer leurs cours, corriger leurs devoirs...

Quand vous êtes censé abattre le même travail qu'un professeur chevronné, lorsque la préparation d'un cours vous demande trois fois plus de temps, lorsque la moindre copie vous demande une demi-heure de correction ; quand le tuteur promis n'est qu'un fantôme, qui doit faire plus de cinquante kilomètres pour, le temps d'une heure, vous entr'apercevoir, comment espérer que le bon fonctionnement des classes perdure ?

Les professeurs stagiaires de cette rentrée semblent bien avoir été abandonnés par leur ministère de tutelle comme semble t-il de la hiérarchie rectorale n'ayant envisagé aucune nouvelle démarche réelle face aux attentes de ces jeunes enseignants, sinon l'idée de les faire intervenir en service complet au lieu du tiers temps qui était auparavant la règle. Envoyés les mains vides devant les classes, nous avons pourtant besoin, plus que tout, de temps. Pour comprendre. Pour apprendre. Quel apprenti chirurgien opèrerait tout le jour durant, sitôt sorti de ses livres ?

Avec toute latitude pour organiser et aménager l'année des stagiaires, vous vous êtes, Monsieur le Recteur, préalablement montré sensible à cette nécessité en accordant une décharge de la moitié des services jusqu'à la Toussaint. Mais osez vous maintenir que cela soit vraiment suffisant? Déjà débordés à ce jour, déjà contraints à tâtonner, comment pourraient-ils s'en sortir une fois à temps complet ?

Vous nous avez vous-même indiqué lors d'une réunion de prérentrée que la Bretagne est fière de son éducation; qu'elle se définit comme terre d'excellence scolaire, et met justement en avant des résultats parmi les meilleurs de France. Où sont aujourd'hui, dans ces classes livrées à des stagiaires débordés et déboussolés, les gages de cette excellence ?

Derrière les logiques comptables des administrations, des milliers d'élèves se voient aujourd'hui offrir un enseignement de second choix. Non que leurs jeunes professeurs n'aient pas à cœur de bien faire : on ne leur a tout simplement pas donné les moyens d'exercer leur métier.

Aussi il est encore temps aujourd'hui, pour vous, Monsieur le recteur de l'académie de Rennes, de donner cette chance à tous ces enseignants, lauréats des concours d'entrée, à ceux qui les remplacent pour moitié de service ; et à tous ces élèves qui ne pourront éviter de subir les contrecoups d'une telle surcharge de travail, triplée par rapport aux années précédentes.

D'autres académies viennent récemment d'accorder à leurs stagiaires la prolongation de leur service partiel à l'année : quelle meilleure preuve que la chose est parfaitement réalisable en Bretagne ?

Aussi nous vous demandons Monsieur le Recteur, compte tenu de l'urgence de la situation, de bien vouloir répondre au plus vite à cet appel citoyen et responsable visant à éviter que les conditions déjà problématiques de cette rentrée 2010 ne soient encore aggravées à la rentrée des vacances de la Toussaint : Ainsi nous vous demandons solennellement à rester en temps partiel jusqu'à la fin de cette année scolaire.

**CESB**

**Collectif des Enseignants Stagiaires de Bretagne**  
[ces.bretagne@gmail.com](mailto:ces.bretagne@gmail.com)

<b>Liste non exhaustive de quelques griefs répertoriés quant à la situation actuelle des stagiaires</b>	
<b>Détail</b>	<b>Départements concernés</b>
Absence de tuteur officiel	22, 29, 35, 56
Pressions clairement exercées envers des titulaires afin qu'ils deviennent tuteurs contre leur volonté	22, 29, 35, 56
Pressions clairement exercées envers des stagiaires afin qu'ils outrepassent leur temps de service bien au-delà de ce qui était prévu (jusqu'à plus de 16h hebdomadaire)	29
Cours le jeudi lors des temps normalement réservés pour de futures formations	22
Stagiaires ayant au moins 3 niveaux différents	22, 29, 35, 56
Stagiaires placés sur plusieurs établissements	35, 56
Stagiaires ayant des terminales ou autres classes à examen	22, 29, 35
Stagiaires ayant des classes à gestion difficile (Segpa ou autre à horaires défavorables (17 à 18h30 ...etc)	35
Soutien apporté par le remplaçant prenant en charge la moitié de notre horaire	22, 29, 35, 56



Collectif des enseignants stagiaires de Bretagne

[ces.bretagne@gmail.com](mailto:ces.bretagne@gmail.com)